



Lille, le 02/04/2026

Monsieur le Président,

La CFDT-CFTC, le SNAD CGT, l'UNSA et l'USD-FO des douanes des Hauts-de-France condamnent avec la plus grande détermination le projet de loi RIPOST présenté le 25 mars 2026. Ce texte n'est rien d'autre qu'une nouvelle étape dans l'entreprise méthodique de démantèlement de la Douane.

En autorisant policiers et gendarmes à effectuer des fouilles de coffres sans réquisition du procureur dans une zone de 40 km aux frontières et sur le littoral, le gouvernement franchit une ligne rouge. Il s'agit d'un véritable hold-up sur les missions douanières, d'une dépossession organisée au profit du ministère de l'Intérieur.

La CFDT-CFTC, le SNAD CGT, l'UNSA et l'USD-FO refusent catégoriquement cette mise sous tutelle déguisée. Derrière ce projet, c'est toute une vision sécuritaire et centralisatrice qui vise à marginaliser la Douane, à vider ses missions de leur substance et à préparer, à terme, son effacement.

Dans un contexte international instable, où les trafics explosent et où les enjeux économiques et sécuritaires sont majeurs, affaiblir la Douane relève d'une faute politique grave. Ce gouvernement fait le choix délibéré de désarmer un service public essentiel.

La CFDT-CFTC, le SNAD CGT, l'UNSA et l'USD-FO des douanes des Hauts-de-France ne laisseront pas faire.

Elles exigent :

- le retrait immédiat de ces dispositions inacceptables ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois ;
- le rétablissement et le renforcement des moyens humains et matériels de la Douane.

Il est hors de question que le plan douanier massif demandé par le président de la république consiste à donner les prérogatives douanières au ministère de l'intérieur.

Elles appellent l'ensemble des agents à entrer dans l'action et à se mobiliser massivement pour défendre leurs missions, leurs prérogatives et leur avenir.

La Douane ne se brade pas. Elle se défend.